

### **AVIS DE CONVOCATION**

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit est convoquée par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier le 18 décembre 2023 à 19 h 30.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

# Ordre du jour :

- 1. Constatation de la validité de l'avis de convocation
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du budget 2024
- 4. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
- 5. Période de questions
- 6. Levée de la séance

**DONNÉ** à Saint-Agapit, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023.

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier.



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

#### **AVIS PUBLIC**

## Séance extraordinaire le 18 décembre 2023 à 19 h 30

Je, soussigné, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Agapit, MRC de Lotbinière, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis concernant la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 30 à l'endroit prévu à cette fin au bureau municipal en date du 15 décembre 2023.

Tel que prévu au règlement 458-08-18, adopté le 27 août 2018 par le conseil municipal, je, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Agapit, certifie par la présent que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 30 sur le site internet de la Municipalité le 15 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15e jour du mois de décembre deux mil vingt-trois.

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier.